

L'OMC a 30 ans : un jeune âge pour une organisation en crise

France Culture, Podcast « Le journal de l'éco », 8 janvier 2025.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-l-eco/le-journal-de-l-eco-du-mercredi-08-janvier-2025-4275385>

Exploitation pédagogique

1. Quel rôle l'OMC joue-t-elle dans le commerce mondial ?
2. Quelle image l'OMC renvoie-t-elle et comment cette perception a-t-elle contribué à certains mouvements sociaux ?
3. Quels sont les principaux facteurs expliquant l'échec du cycle de Doha et l'absence d'accords globaux sous l'égide de l'OMC ?
4. Pourquoi de nombreux pays privilégient-ils les accords bilatéraux ou régionaux au détriment de l'OMC ? Quels sont les avantages et limites de cette approche ?
5. Comment la montée du protectionnisme, symbolisée par des figures comme Donald Trump, affecte-t-elle l'OMC et le multilatéralisme ?

Corrigé

1. L'OMC a été fondée en 1995. Elle a succédé au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), créé après la Seconde Guerre mondiale, qui se limitait à des accords sur les tarifs douaniers. À la différence du GATT, l'OMC avait pour ambition de réduire plus largement les obstacles au libre-échange (en évoquant notamment la question du protectionnisme non-tarifaire, lié à la question des normes) et de permettre un règlement des différends commerciaux entre pays (à travers l'organe de règlement des différends qui est toutefois actuellement en crise). L'OMC a donc pour mission principale de faciliter le commerce mondial à travers la réduction des barrières au libre-échange (barrières douanières notamment).

2. L'OMC est parfois perçue comme le symbole d'une mondialisation économique sans contrôle, « débridée ». Elle a souvent été associée à des politiques favorisant les grandes puissances économiques au détriment des pays en développement. Cette perception négative a contribué à l'émergence du mouvement altermondialiste, qui pointe l'impact du commerce international sur les inégalités ou l'environnement.

3. Aucun grand accord global n'a été conclu sous l'égide de l'OMC en trente ans. Le dernier grand cycle de négociations, qui a été lancé à Doha en 2001, s'est soldé par un échec qui s'explique notamment par le fait que les 166 membres de l'OMC ont des intérêts très divergents. Par exemple, les pays riches et pauvres s'opposent particulièrement sur des questions comme les subventions agricoles. Par ailleurs, l'OMC fonctionne sur la base du consensus, ce qui rend difficile l'adoption d'accords globaux.

4. Les pays ont tendance à privilégier des accords bilatéraux ou régionaux car ceux-ci permettent de contourner les blocages au sein de l'OMC et d'avancer plus rapidement sur des sujets spécifiques (comme les questions de normes de qualité ou encore les normes sociales,

environnementales, etc.). Ces types d'accords offrent à leurs signataires plus de flexibilité et des bénéfices immédiats. Cependant, ils entraînent une fragmentation du commerce mondial et affaiblissent l'OMC, qui tend progressivement à perdre son rôle de régulateur global.

5. La montée du protectionnisme, notamment aux États-Unis, remet en question les principes du libre-échange défendus par l'OMC. Ainsi, les États-Unis ont imposé sous le premier mandat de Donald Trump d'importants droits de douane aux produits chinois, qui ont été maintenus sous Joe Biden. Les grandes puissances ont tendance à privilégier aujourd'hui le protectionnisme au détriment du multilatéralisme incarné par l'OMC.